**L’Isle-Adam**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes d’Asnières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, l’Isle-Adam, Mours, Nerville-la-Forêt, Nointel, Noisy-sur-Oise, Parmain, Persan, Presles, Ronquerolles et Villiers-Adam.

**INTERCOMMUNALITES**

CC Haut Val d’Oise (Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise,

Nointel, Mours, Ronquerolles, Noisy-sur-Oise, Persan), CC Vallée de l’Oise et des Trois Forêts (l’Isle-Adam, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam), CC Carnelle Pays de France (Asnières-sur-Oise)

|  |
| --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** |
| **Période élective** | **Mandat** | **Identité** | **Nuance** | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | [Arnaud Bazin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arnaud_Bazin_%28homme_politique%29)   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Ancien conseiller général du [Canton de Beaumont-sur-Oise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Beaumont-sur-Oise)Président du [Conseil général puis départemental du Val-d'Oise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_d%C3%A9partemental_du_Val-d%27Oise) (2011 → 2017)Maire (1995 → 2011) puis Maire-Adjoint de [Persan](https://fr.wikipedia.org/wiki/Persan)Président de la [CC du Haut Val-d'Oise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9_de_communes_du_Haut_Val-d%27Oise) (2014 → 2017)[Sénateur du Val-d'Oise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_s%C3%A9nateurs_du_Val-d%27Oise) (2017 → )Conseiller départemental |
| 2015 | en cours | Chantal Villalard   |  | [LR](https://fr.wikipedia.org/wiki/Les_R%C3%A9publicains) | Adjointe au maire de [L'Isle-Adam](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Isle-Adam)Conseillère départementale en charge du Syndicat mixte des berges de l’Oise |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : [Arnaud Bazin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arnaud_Bazin_%28homme_politique%29) et Chantal Villalard ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire), 42,85 %) et Isabelle Barbera et Gilles Brunebarbe ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_%28parti_fran%C3%A7ais%29), 27,93 %). Le taux de participation est de 46,13 % (17 717 votants sur 38 407 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise)[9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_L%27Isle-Adam#cite_note-ResultatsDep-9) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, [Arnaud Bazin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Arnaud_Bazin_%28homme_politique%29) et Chantal Villalard ([UMP](https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_pour_un_mouvement_populaire)) sont élus avec 68,78 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 45,5 % (10 973 voix pour 17 477 votants et 38 409 inscrits).

|  |
| --- |
| **Maires élus en 2020** |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| ASNIERES SUR OISE | Claude KRIEGUER |  | 52.44 % | 53.17% |
| BERNES SUR OISE | Jean-Michel APARICIO |  | 55.75 % | 48.34% |
| BRUYERES SUR OISE | Alain GARBE | DVG | 100 % | 69.39% |
| CHAMPAGNE SUR OISE | Stéphane CARTEADO | DVD | 50.2 % | 58.52% |
| L'ISLE ADAM | Sébastien PONIATOWSKI | DVD | 78.74 % | 53.56% |
| MOURS | Joël BOUCHEZ |  | 100 % | 63.41% |
| NERVILLE LA FORET | Philippe VAN HYFTRE |  |  | 55.39% |
| NOINTEL | Martine LEGRAND |  |  | 61.16% |
| NOISY SUR OISE | Catherine BORGNE |  |  | 57.83% |
| PARMAIN | Loïc TAILLANTER | DIV | 45.92 % | 61.79% |
| PERSAN | Alain KASSE | DVD | 58.9 % | 67.2% |
| RONQUEROLLES | Jean-Marie DUHAMEL |  |  | 55.47% |
| VILLIERS ADAM | Bruno MACE |  |  | 33.02% |

**Eléments marquants**

Un nouveau collège à Persan :

Le 24 avril 2020 le Département a lancé l’opération de construction d’un nouveau collège à Persan d’une capacité de 650 places :

Cette décision a été prise du fait de l’évolution démographique de la ville de Persan et des villes avoisinantes. Nous pouvons être fiers de la dynamique pleine de jeunesse de notre territoire parmi les plus jeunes de France. Cette nouvelle construction de collège, qui s’ajoute à celles du Plessis-Bouchard, Argenteuil, et Cergy, démontre l’attractivité du Val d’Oise et la capacité du Département à s’adapter à l’évolution et aux besoins des Valdoisiens. Le Département investira 15,5 millions d’euros dans ce chantier. L’ouverture est prévue à la rentrée 2023.

Le Département est en discussion avec la mairie de Persan pour le lieu d’implantation. D’après les premiers échanges, ce nouveau collège à Persan devrait être construit dans le secteur du Val de Persan.

Infrastructures :

Accès sud au Port de Bruyères : après une ouverture temporaire en septembre 2019 et des travaux lourds de reprise de l’ouvrage, l’accès a été mis en service en octobre 2020.

Aménagement du territoire : PNR

Le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à la nouvelle Charte du PNR Oise Pays de France en 2020. La signature du décret de renouvellement de classement par le Premier Ministre est toujours en attente.

Grands projets métropolitains : Valée de l’Oise

Plan d’actions réalisé en 2020 dans le cadre du Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise (lancement des premières opérations en 2021).

Activité économique :

La commune de l’Isle Adam s’est dotée d’un nouveau port de plaisance (marina) au nord de la commune, à la fin de 2020. Il représente ainsi l’équipement portuaire fluvial le plus important d’Ile de France devançant celui de Cergy en termes de taille.

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 3 101 299 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**Aide aux communes**

**Subventions accordées entre 2015 et 2020 avec le Guide des Aides :**

**8 971 723,51 euros**

L’ISLE ADAM

Inauguration de la réhabilitation et de l’extension de l’école maternelle Chantefleur en novembre 2016 :

Le Conseil départemental du Val d’Oise s’engage depuis de très nombreuses années dans la construction, l’aménagement et le bon entretien des écoles et des groupes scolaire par le dispositif des aides aux communes. Ainsi par une subvention de 112 000 euros du Conseil départemental pour les travaux de l’école Chantefleur, nous avons renouvelé la volonté qui est la nôtre d’assurer aux élèves du Val d’Oise une éducation d’excellence.

L’ISLE ADAM

Construction d’une salle de spectacle « André Malraux » à l’Isle-Adam en avril 2018 :

Dans le cadre de la convention de financement du Contrat régional territorial, le Département du Val d’Oise a soutenu cette belle opération à hauteur de près de 428.000€.

Des équipements comme cette salle de spectacle, qui s’intègrent dans un nouveau lieu de vie associatif et culturel, jouent un rôle moteur dans la vie locale et départementale. Ils témoignent de la dynamique culturelle et associative de notre territoire, ils représentent des repères familiers, des repères de proximité, et permettent de créer une identité forte.

Le Conseil départemental a également subventionné les aménagements des abords de la salle, à hauteur de 102.000 €, ainsi que l’aménagement de l’aire de jeux du parc Manchez à hauteur de 81 000 €, également dans le cadre de cette convention. *(Soit un total de près de 611.000 € pour l’ensemble des opérations du Contrat Régional Territorial).*

BEAUMONT-SUR-OISE

Inauguration de l'extension de l'école Fontaine Bleue en octobre 2018 :

Dans le cadre des Aides aux communes, près de 561.000 euros ont été investis par le Département dans le groupe scolaire La Fontaine Bleue pour sa rénovation, son extension, l’agrandissement du restaurant scolaire et l’amélioration des matériels. Voilà une traduction concrète de l’aide que peut apporter le Département aux Valdoisiens !

ASNIERES-SUR-OISE

Inauguration du nouveau restaurant scolaire d'Asnières-sur-Oise en juin 2019 :

Pour le restaurant scolaire et les locaux annexes que nous avons inaugurés à l’époque, le Département a investi 104 000 euros. En plus d’être une réponse concrète aux attentes des Asniérois, ce nouvel équipement illustre la vitalité et l’attractivité de la commune et du département : nous devons bien sûr nous en réjouir !

PERSAN

Inauguration de la halle rénovée du marché en janvier 2020 :

Les travaux de rénovation que nous avons inaugurés offrent aux Persanais un marché plus pratique et plus moderne. De quoi asseoir la réussite de cette halle. Une réussite telle, que depuis sa création en 2001, elle attire bien plus que les habitants de Persan. Elle capte en effet ceux des environs, de Beaumont-sur-Oise, de Champagne-sur-Oise, de l’Isle-Adam.

Cette halle est en plein renouveau. S’y mêlent clients désireux de services et de produits de qualité ; commerces et commerçants consciencieux qui disposent d’un lieu parfaitement adapté à leurs métiers.

Le Conseil départemental du Val d’Oise a aidé Persan à hauteur de 110 000 euros dans la rénovation de cette halle.

PERSAN

Inauguration du groupe scolaire Simone Veil en janvier 2020 :

L’inauguration d’un nouveau groupe scolaire en Val d’Oise est une satisfaction puisque sort de terre un lieu d’apprentissage, de transmission des valeurs républicaines, de partage ; un lieu qui, en portant le nom de Simone Veil, l’honore. Depuis quelques années les bâtiments qui lui rendent hommage fleurissent en Val d’Oise :

- Un collège à Pontoise, en septembre 2017

- Une résidence sociale à Saint-Ouen l’Aumône, en avril dernier

- Un groupe scolaire à Argenteuil en septembre

- Une école à Bessancourt en novembre

- Et ce groupe scolaire à Persan

Le Conseil départemental du Val d’Oise a mobilisé près d’1,5 million d’euros pour soutenir ce projet.

BEAUMONT-SUR-OSIE

2020 Inauguration de l’orgue de l’église Saint-Laurent

Cette inauguration fut un évènement pour la paroisse, un évènement pour Beaumont-sur-Oise, mais également pour l’ensemble des Valdoisiens qui sont fortement attachés à leur patrimoine.

L’orgue, c’est indéniable, occupe une place privilégiée dans la représentation collective. Il est un instrument puissant, imposant, à l'effet le plus grandiose.

L’orgue qui a recouvré sa jeunesse, a subi une restauration minutieuse et d’une grande qualité, lui offrant une composition et une sensibilité sonores encore plus riches.

L’église Saint-Laurent peut aujourd’hui être fier de posséder en son sein un orgue clair, noble et chaleureux, et je veux féliciter toutes celles et ceux qui ont œuvré pour ce beau résultat.

L’Île-de-France possède un grand nombre d’orgues remarquables.

De même le patrimoine organistique valdoisien compte un certain nombre d’instruments chargés d’histoire, qui pour la plupart, gagneraient à être davantage connus.

Depuis les années 1970, l’État et les communes, qui sont les principaux propriétaires, ont pris conscience de leur valeur. Les départements et les régions ont débloqué des subventions, soucieux de leur conservation.

Aujourd’hui nous ne doutons pas que ce patrimoine est un véritable bien collectif, et que sa rénovation est cruciale. Mais ne nous y trompons pas ! Ces instruments ne sont pas seulement des pièces de musées : ils doivent vivre !

C’est dans cette optique que le Département du Val d’Oise a contribué à cette restauration, grâce à une subvention de **près de 13.000 euros** dans le cadre de ses Aides départementales aux communes.

Grace à ce dispositif, les communes peuvent investir dans des infrastructures utiles comme une crèche, une école, une piscine, mais aussi, comme ici, dans la préservation de notre patrimoine historique.

C’est indispensable et cela sert l’ensemble de notre territoire.

PERSAN

Signature d’un contrat d'aménagement régional (CAR) le 30 octobre 2020

Aujourd’hui, grâce au Contrat d’aménagement régional de Persan, grâce à un programme qui s’échelonne jusqu’en 2023, le Département du Val d’Oise investit plus de 400.000 € pour réaliser un parc urbain, un parc de stationnement ; pour agrandir la cuisine centrale, et procéder à la réfection de la toiture terrasse de l’école maternelle Paul Eluard.

Des aménagements d’importance qui offrent aux Persanais et Persanaises l’amélioration sensible de leur cadre de vie.

Depuis la création du Guide des Aides aux communes en 2012, ce sont 1.666 subventions qui ont été accordées pour un montant total de 154 millions d’euros.

Ici même à Persan, sur la période de janvier 2018 à octobre 2020, le Département du Val d’Oise a voté des aides à l’investissement à hauteur de 977 153 €. Des subventions qui ont permis, par exemple, la construction d'une nouvelle école rue des Rives de l'Oise, d’un centre de loisirs sans hébergement au sein du Groupe scolaire maternel et élémentaire, ou encore l'installation d'un système de vidéo protection…

**Routes/transports**

RD 301 Persan - Champagne-sur-Oise : création d’une Bande d’arrêt d’urgence

Avec près de 47 000 véhicules en Trafic moyen journalier annuel (TMJA) pour les deux sens de circulation, la RD 301 sur les communes de Persan et Champagne-sur-Oise constitue un axe très fréquenté du Val d’Oise.

En 2019 des travaux ont été faits pour augmenter le niveau de sécurité des usagers. Les travaux, sur 1,5 km de voie, comprennent la création d’une Bande d’arrêt d’urgence (BAU) dans le sens Province > Paris, le remplacement des glissières de sécurité, le renouvellement de la couche de roulement, le remplacement des joints de chaussée.

Le Conseil départemental du Val d’Oise est maître d’ouvrage et maître d’œuvre. Il a financé l’intégralité des travaux qui s’élèvent à 1.1 M€ TTC.

Rd 922 - Aménagements routiers aux abords de la zone commerciale :

Les aménagements routiers sur la RD 922 à l'Isle-Adam - réalisés en 2019 - visaient à désengorger les abords du centre commercial Le Grand Val, zone alors caractérisée par d'importants embouteillages, notamment le week-end et en semaine aux heures de pointe.

Les divers aménagements de ce projet d'intérêt général à caractère public ont permis d'améliorer l'accessibilité du centre commercial, à la fois en termes de fluidité du trafic et de sécurité des usagers, y compris de ceux employant des modes de circulation doux (vélos, piétons...).

Le montant global de l’opération s’élève à 333 000 € TTC, financés comme suit :

1. Conseil départemental du Val d’Oise : 33,3 % du montant HT
2. Société de gestion du Grand Val : 58,9 % du montant HT
3. Commune de l’Isle-Adam : 7,8 % du montant HT

Doublement de la RD4 à Persan :

Différents aménagements ont eu lieu sur la RD4 ainsi que l'abaissement de la vitesse maximale de circulation de 90 km/h à 70 km/h. Les travaux ont débuté en 2015 et ont fini en 2018.

Canal Seine Nord Europe :

La société du Canal Seine Nord Europe a été créée par l'ordonnance du 21 avril 2016. La mise en service du Canal Seine Nord Europe est actuellement prévue à l'horizon 2026. En 2018 un décret a modifié la gouvernance du projet et accordé une place plus importante aux collectivités territoriales qui financent le canal (dont le Conseil départemental).

4 millions de tonnes de marchandises transitent aujourd'hui par le canal du Nord. Les prévisions de trafic sont de l'ordre de 20 millions d'ici 2060 grâce à l'ouverture du canal Seine-Nord Europe.

Inauguration du prolongement de l'A16 à Monsoult en novembre 2019 (CROIX VERTE) :

L’achèvement du prolongement de l’A16 est une excellente nouvelle pour les Valdoisiens, pour le Val d’Oise. Ce projet met fin à la congestion automobile du secteur. 80 000 automobilistes passent ici chaque jour. C’est la fin des embouteillages et des trajets devenus trop longs.

Il faut souligner le rôle du Conseil départemental qui par ses travaux aux alentours vient épauler la SANEF.

Le Conseil départemental a fait sauter ce bouchon grâce aux améliorations qu’il a apportées ici. 4,5 km de voies nouvelles construites autour de l’A16 rejoignent les 1108 kilomètres de routes départementales valdoisiennes. Il faut insister sur le rôle du Conseil départemental en matière de sécurité routière et sur la mobilisation de nos agents. A l’approche de l’hiver, nos agents redoublent particulièrement d’attention (23 camions saleurs-déneigeurs prêts à intervenir). 9 tracteurs d’agriculteurs prêts à nous venir en aide.

Le Conseil départemental est fier d’apporter son concours à cet aménagement qui améliore le cadre de vie avec le souci de la préservation de l’environnement. Il est en effet d’une importance capitale de préserver notre biodiversité. Le Département sanctuarise 1900 hectares d’espaces naturels sensibles. Au-delà de la sanctuarisation d’ENS, nous créons des forêts, comme celle de Pierrelaye-Bessancourt, la forêt du Grand-Paris (1 million d’arbres sur 600 hectares). Aujourd’hui comme demain nous agissons pour nos habitants et pour que le Val d’Oise reste une terre d’avenirs.

Un plan vélo à 17,3 millions d’euros :

D'un montant global de 17,3 M€, dont 5 M€ prévus en 2020, ce plan favorise la pratique du deux-roues, dans un département qui comptait début 2020 914 km de voies cyclables.

Dans la vallée de l'Oise, des travaux ont été prévus pour créer une voie verte de 2,3 km entre Mériel et L'Isle-Adam, sur la D 922, avec la construction d'une estacade au bord de l'Oise (un chantier estimé à 3,2 M€). Une liaison est également proposée entre le collège Les Coutures, à Parmain, et la gare de Valmondois (550 m). À Beaumont-sur-Oise, une piste de 450 m est créée dans le cadre de la requalification de la RD78. Un axe est également prévu sur la RD928, pour relier les gares de Frépillon et Méry-sur-Oise.

**Handicap**

Nouveau service d’accueil de jour et d’hébergement ouvert à Parmain en 2016 :

Dans le département, les établissements et services pour les personnes handicapées se développent, comme avec l’ouverture en octobre 2016 du Service d'accueil de jour et d'hébergement (SAJH) « L’Horizon » auquel le Conseil départemental a apporté un financement de 1.9 million d’euros.

Le SAJH accueille 46 personnes adultes handicapées mentales dont 36 en internat et 7 en accueil de jour. Deux places d’accueil temporaires et une d’urgence permettent de répondre aux besoins de répit des familles.

L’accompagnement de l’établissement est centré sur les besoins des usagers. L’accent est mis notamment sur la personnalisation de l’environnement par les usagers eux-mêmes. Le SAJH développe également des partenariats avec les associations locales qui permettent aux résidents de s’ouvrir sur l’extérieur.

Dans le Val d’Oise, le secteur des personnes handicapées représente au 31 décembre 2016, 2 200 places, 53 établissements et services et un budget départemental de 69 millions d’euros.

**Séniors**

Dans le cadre de la charte du Bien Vieillir en Val d'Oise, le projet présenté par la commune de L'Isle-Adam « Les grands lisent aux enfants », a obtenu le 1er prix (3 000 €) dans la catégorie "Bien vieillir ensemble.

**Archéologie**

En 2016, le Service Départemental d’Archéologie du Val d’Oise (SDAVO) a réalisé un diagnostic sur « le Chemin Herbu », motivé par la construction d’une ZAC, dont certaines parcelles ont fait l’objet de prescription de fouilles, qui ont été réalisées courant 2018.

**Agriculture**

**Fonds d’aide exceptionnelle aux agriculteurs et centres équestres**

Les centres équestres et les agriculteurs spécialisés (maraichers, horticulteurs, pépiniéristes…) ont été fortement pénalisés pendant le premier confinement de la crise sanitaire de la Covid-19.

Le Département est à leurs côtés pour affronter cette crise économique et sociale. Ces acteurs du monde agricole font partie de l’identité de notre territoire et agissent pour le bien et le bon local pour les Valdoisiens. Les élus ont approuvé en octobre 2020, la création d’un fonds d’aide exceptionnelle de 95 000 euros pour quinze structures identifiées par le Chambre d’agriculture d’Ile-de-France.

Une commission des aides Agricoles constituée d’élus et de partenaires a examiné chaque dossier individuellement et s’est assuré que tous les autres dispositifs d’urgence existants ont été mobilisés pour ces acteurs en difficulté.

● Parmi ces 15 structures bénéficiaires, deux sont sur le canton de L’Isle-Adam :

- L’EARL l’Orée de la forêt Ecurie Fruchet à l’Isle-Adam a bénéficié d’une aide de 4 500 € ;

- Les Ecuries de l’Ufrée à l’Isle-Adam ont bénéficié d’une aide de 3 000 €.

**Insertion professionnelle**

Dans le cadre du Plan de relance en faveur des jeunes valdoisiens voté en septembre 2020, le Département a inauguré un dispositif inédit avec la Bourse à impact social et environnemental. L’objectif est de soutenir des projets de créations d’entreprise portés par des jeunes Valdoisiens ayant un impact positif sur le territoire. Lors de la première édition, 10 projets ont été récompensés et ont reçu un soutien global de 60 000 € et ont pu bénéficier d’un accompagnement à la création d’entreprise par les experts d’Initiactive 95. Ces jeunes Valdoisiens ambitionnent de lancer leur entreprise dans des secteurs divers : écologie, cosmétique, aide à la personne, épicerie sociale, santé et sport.

→ Un projet récompensé est situé sur le canton :

* **Dussbar à Bruyères-sur-Oise**

Son projet est de fabriquer des décorations avec des matériaux de récupération issus de la métallurgie. L’idée est de créer des pièces décoratives telles que des lampes, étagères, figurines à base de matériaux de récupération, principalement de pièces automobiles dans une démarche de recyclage artistique. Le Département attribue une bourse de 6 000 euros à Anthonin Dusseaux, porteur de ce projet de fabrication de décorations écoresponsables.